



# Programme de Formation



## Formation ACTU Droit Social & RH La vie du CSE pendant la crise sanitaire

### Objectifs

- ✓ Se mettre à jour des évolutions du droit du travail
- ✓ Être en capacité de mettre en œuvre ces évolutions dans sa structure

### Partie 1 – Enjeux pour le dialogue social pendant la crise

- ✓ Rôle central du CSE : Informations/ Consultations à réaliser impérativement
- ✓ Le CSE vecteur de dialogue social : l'obligation de sécurité au centre des préoccupations
- ✓ Vers une modification définitive des comportements ?

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 2 – Fonctionnement du CSE pendant la crise sanitaire

- ✓ Réunions à distance (ODJ, convocation, réunion et PV)
- ✓ Rendre un avis à distance (comment formaliser le vote et la signature ?)
- ✓ L'avis a posteriori des élus (quels domaines ?)
- ✓ Statuts des élus (heures de délégation, liberté de déplacement)

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 3 – l'accord d'entreprise avec le CSE

- ✓ Sujets prioritaires de négociation : Congés payés, RTT, Temps de travail
- ✓ La délicate question des congés payés
- ✓ Rappel des règles de négociation des accords (avec DS, sans DS)

*Et en pratique comment ça marche ? Questions/ Réponses*

### Partie 4 - Questions / Evaluation / Conclusion

## Public

Personnes en charge de la fonction RH, Dirigeants, Managers, Juristes, Salariés

## Prérequis

Avoir une expérience opérationnelle de la fonction RH depuis au moins un an

## Méthode pédagogique

**Evaluation** des attentes en amont de la formation par questionnaire

### Déroulement pédagogique :

**Phase 1 - Apport théorique** : Présentation des mises à jour prévues et de l'actualité sociale (activités : vidéo, fiches / power point filmé ou commenté)

**Phase 2 - Apport Pratique** : Focus sur la mise en application des évolutions du droit du travail dans votre association (activités : Vidéo / Fiche synthèse)

**Phase 3 - Echanges apprenant-formateur** questions / réponses (activités : traitement des questions)

**Evaluation de l'atteinte des objectifs** : Organisation d'un QCM en fin de la formation

## Organisation

### Modalités au choix de l'apprenant :

#### *Intra ou Inter*

**E-Learning** : 40 mn en connexion 24/24 (+ 30 mn de visio en individuel si option choisie)

**Classe virtuelle / formation à distance** : 2 heures connectées en direct : 7 apprenants maximum

**Présentiel** : Une journée de 7 heures : 10 apprenants maximum

**Dates** : Disponibles sur notre site ou nous contacter

**Intervenants** : Frédéric BERTUCCI ou Delphine WITKOWSKI Juristes en Droit Social & Consultants RH

**Organisme** : LEXEGALIS N° Déclaration d'Activité OF 93 131 254 313

**Qualité** : Organisme certifié OPQF et référençable DATADOCK

### Clients en situation de handicap :

Partenaires orientation : CAP EMPLOI

Accessibilité de nos locaux aux personnes en situation de handicap



